



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 20 juin 2022

Autoroute A69 – Castres Verfeil : réunion du comité de pilotage et avancées du projet

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a réuni le comité de pilotage du projet A69, la nouvelle liaison autoroutière reliant Castres à Verfeil. Y participaient notamment François-Xavier Lauch, préfet du Tarn, le concessionnaire, Martial Gerlinger, directeur général d'ATOSCA et les cofinanceurs, Vincent Garel, conseiller régional et président de la commission transport à la Région Occitanie, Christophe Ramond, président du conseil départemental du Tarn, Pascal Bugis, président de la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet et Sylvain Fernandez, président de la communauté de communes Sor et Agout

Cette réunion intervient après la publication, le 22 avril, du décret approuvant le contrat de concession entre l'État et la société ATOSCA, maître d'ouvrage de l'A69.

La liaison autoroutière Castres-Verfeil : un projet structurant qui avance au service des territoires

Le projet, très attendu localement et structurant pour le territoire, vise à **désenclaver et favoriser l'attractivité économique du Sud du Tarn**, tout en offrant aux usagers une liaison rapide sécurisée de haute qualité entre Toulouse et Castres.

Pour répondre à l'**objectif de démarrage des travaux dès début 2023**, dès lors que l'autorisation environnementale sera obtenue, **les procédures foncières et environnementales ont été lancées** et sont en cours. **La mise en service est prévue au second semestre 2025.**

Le conseil départemental du Tarn a également informé les membres du comité de pilotage de l'état d'avancement de la procédure d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE). Son objectif est double : réaménager les propriétés rurales pour en faciliter l'exploitation, et mettre en valeur et préserver les espaces naturels.

La part du financement public s'élève à **23 M€** (voir encadré).

Enfin, **près de 1000 emplois seront créés** par le chantier de l'A69 qui va contribuer à la dynamique du tissu économique local en impliquant les entreprises d'Occitanie et plus particulièrement du Tarn.

Une gouvernance au service du projet

Deux comités, prévus lors de la Déclaration d'utilité publique, vont être mis en place en amont des enquêtes publiques parcellaires et environnementales qui auront lieu d'ici cet automne :

le comité de suivi des engagements de l'État, qui vise à présenter aux élus, aux acteurs du monde économique et aux associations environnementales et citoyennes les mesures prévues par le maître d'ouvrage pour satisfaire les engagements de l'État ;

le comité de suivi des mesures compensatoires, instance de concertation scientifique et technique, qui réunira en particulier les associations environnementales et les organismes experts afin de vérifier la pertinence des mesures compensatoires en matière environnementale.

En complément, en tant que de besoin, l'État pourra constituer des commissions ou ateliers de travail spécifiques en fonction des enjeux du territoire, comme le développement économique ou le renforcement de l'économie agricole. Ce sont des domaines stratégiques pour lesquels l'État jouera pleinement son rôle d'accompagnateur et d'animateur.

Les membres du comité de pilotage se réjouissent de l'ambition et des engagements pris par ATOSCA pour réaliser une infrastructure « de nouvelle génération », au service des habitants et des usagers, dans le respect de la préservation de l'environnement. Ils restent avec ATOSCA pleinement mobilisés pour faire aboutir dans les meilleures conditions de dialogue et d'expertise ce projet particulièrement utile au développement du territoire.

« Le projet d'autoroute A69 est un projet structurant pour le territoire, qu'il contribuera à désenclaver. Il renforcera son attractivité. Je me réjouis donc de son avancée. Le comité de pilotage d'aujourd'hui traduit notre objectif commun de réalisation de ce projet. L'État est entièrement mobilisé au côté du concessionnaire en vue du démarrage des travaux dès début 2023 ».

Étienne GUYOT, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne

« En matière de désenclavement, d'attractivité et de déplacements, la nécessité de cette liaison autoroutière n'est plus à prouver. Les habitants et acteurs économiques ont clairement exprimé leur attente et leur besoin d'une infrastructure adaptée aux enjeux du territoire. La Région est pleinement engagée pour faire aboutir ce projet utile au territoire. Aujourd'hui, notre mobilisation collective permet une nouvelle fois de faire avancer ce projet dans la perspective d'une mise en service à l'horizon 2025. »

Carole DELGA, présidente du conseil régional d'Occitanie

Le département attend impatiemment l'autoroute reliant Castres à Toulouse. L'A69 facilitera la vie de nombreux tarnais et permettra de boucler le triangle Albi/Castres-Mazamet/Toulouse afin d'irriguer l'ensemble de notre territoire. C'est une chance pour la relocalisation de notre économie et l'attractivité du Tarn. Pour accompagner l'arrivée de cette autoroute, je déploierai un plan ambitieux de 27 millions d'euros afin de développer le réseau routier du Sud tarnais. Les connexions entre l'A69 et le réseau secondaire seront aménagées pour faciliter les déplacements et renforcer la sécurité des usagers. L'ouverture vers l'Hérault sera aussi améliorée.

Ces aménagements illustrent notre action à la tête du Département pour améliorer la vie de tous les Tarnais !

Christophe RAMOND, président du conseil départemental du Tarn

« C'est une fierté pour moi de porter cette opération de l'A69 avec les équipes d'ATOSCA. Le désenclavement de Castres, de Mazamet et leur bassin de vie, grâce à l'autoroute, est un projet attendu et stratégique pour le Tarn. Nous veillerons à construire une infrastructure innovante, respectueuse de l'environnement, au service de la population au quotidien ».

Martial Gerlinger, directeur général d'ATOSCA

Le projet A69 entre Verfeil (Haute-Garonne) et Castres (Tarn)

Les chiffres clés :

- Financement public (6 % du financement total) :

État : 11 567 452 euros

Région : 6 037 400 euros

Département de Haute-Garonne : 355 140 euros

Département du Tarn : 3 145 535 euros

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet : 1 522 033 euros

Communauté de communes Sor et Agout : 507 344 euros

- Kilométrage :

53 km dont 44 km de tracé neuf et 9 km de section réaménagée

L'opération, déclarée d'utilité publique en 2018, s'intègre dans le projet global de liaison autoroutière Castres-Toulouse, inscrit dans la Loi d'orientation des mobilités. Outre l'A69, il comprend également l'élargissement de l'A680, entre Verfeil et Castelmaurou, ainsi que la création d'un échangeur à Verfeil, sous maîtrise d'ouvrage de la société des Autoroutes du Sud de la France.

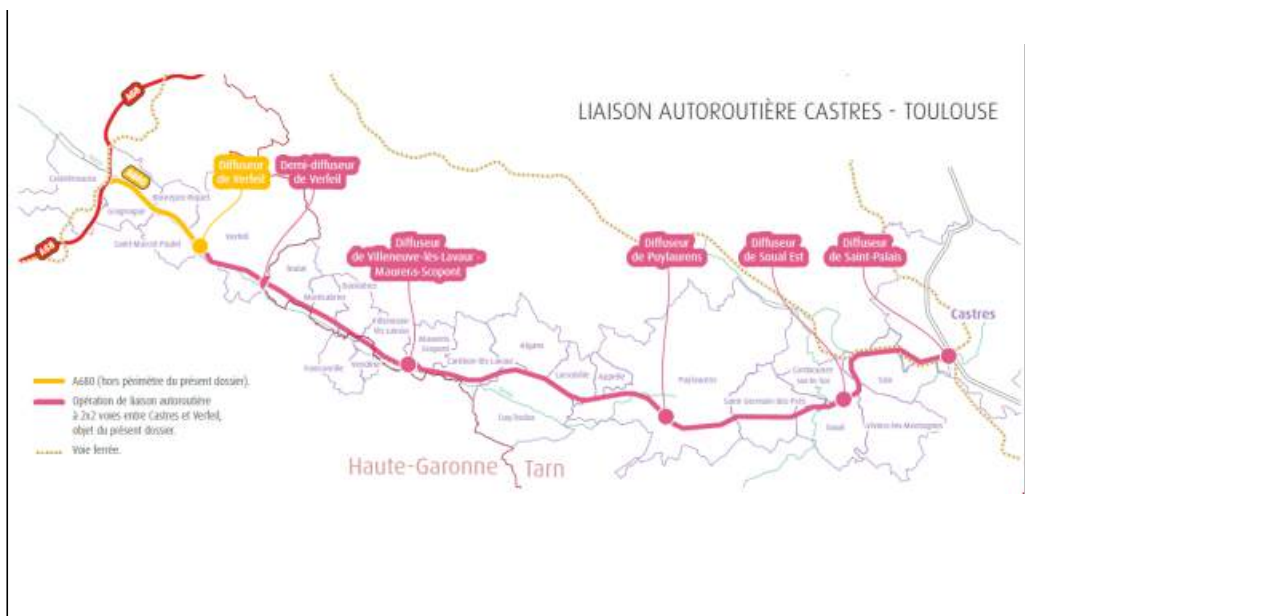
Objectifs de l'opération

Le projet de mise à 2 x 2 voies de la liaison Castres – Toulouse est fortement soutenu par les collectivités territoriales et les acteurs économiques du bassin de Castres – Mazamet. Il poursuit essentiellement les objectifs suivants :

améliorer les perspectives de développement et de renforcer l'attractivité économique du Sud du Tarn et de l'agglomération de Castres – Mazamet, en confortant son bassin (49 000 emplois et 132 000 habitants) en tant que pôle d'équilibre régional au sein de l'aire métropolitaine toulousaine ;

offrir une accessibilité routière de meilleur niveau répondant aux besoins de l'économie locale et de la population en permettant un gain de temps de l'ordre de 35 minutes sur la totalité du trajet et en améliorant la sécurité routière.

Pour plus de détails : voir le dossier d'informations ATOSCA juin 2022 en pièce jointe



En pièce jointe:

- Dossier de presse ATOSCA
- Photo

CONTACTS PRESSE

Préfecture

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16
Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75
Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31
service-presse@occitanie.gouv.fr

Région Occitanie :

Service Presse : service.presse@laregion.fr -
@presseoccitanie
Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 - Montpellier : 04 67 22
81 31

ATOSCA

contactpresse@a69-atosca.fr
06 76 73 24 14



Connecter les territoires pour relier les Hommes

Dossier d'informations

Contact presse

contactpresse@a69-atosca.fr

1

Une infrastructure qui répond aux attentes locales

L'autoroute A69 est une opération classée priorité nationale qui figure parmi les priorités identifiées dans la Loi d'orientation des mobilités promulguée par le ministère de la Transition écologique et déclarée d'Utilité Publique le 19 juillet 2018.

L'A69 fait le lien entre la rocade de Castres et l'autoroute A680, desservant un large territoire compris dans l'aire urbaine toulousaine.

C'est une autoroute à 2x2 voies de 53 km dont 44 km de sections neuves.



Connecter les territoires pour relier les Hommes



53 km dont **44 km** de tracé neuf et **9 km** de section réaménagés

Mise en service **2025**

1 000 emplois créés

2

Désenclaver le Tarn Sud en sécurité

L'A69 constitue un maillon essentiel pour les déplacements en Occitanie. La liaison routière répond notamment aux besoins de désenclavement et de développement du bassin de vie et d'emploi de Castres et Mazamet, en offrant un haut niveau de service aux usagers qui l'emprunteront.



+ Jusqu'à 35 minutes de gain de temps

Avec des trajets entre Toulouse et Castres diminués de 25 min (en heures creuses) à 35 min (aux heures de pointe), l'A69 va améliorer la qualité de vie de ses usagers quotidiens : elle permettra un gain de temps pour la vie de famille, les loisirs...

+ Des trajets plus sûrs

S'appuyant sur des statistiques nationales selon lesquelles l'autoroute est 5 fois plus sûre que la route*, l'A69 entend renforcer la sécurité des automobilistes.

*Source : Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes – ASFA

+ Moins de trafic pour les riverains de la RN126

Avec une future fréquentation journalière estimée à 8 400 voitures et 800 poids lourds (chiffres de la Déclaration d'Utilité Publique), l'A69 va nettement restreindre le trafic routier autour de certaines zones urbanisées (Cuq Toulza et Cambounet...). Elle va surtout réduire les nuisances associées : moins de bruit avec l'installation d'écrans acoustiques et de modelés de terre, moins de pollution et davantage de sécurité pour les riverains de la RN126.

+ Un vecteur d'accélération économique

Avec la création de près de 1 000 emplois locaux, l'A69 va contribuer à la dynamique du tissu économique local en impliquant les entreprises d'Occitanie et plus particulièrement du Tarn.

L'insertion des personnes éloignées de l'emploi sera une priorité avec un minimum de 10% sur ce chantier. En reliant le bassin Castres - Mazamet à la métropole régionale de Toulouse, l'autoroute A69 permettra aussi de valoriser les investissements réalisés par les acteurs économiques de ce territoire depuis plusieurs décennies.

3

Un concessionnaire engagé à long terme sur le territoire

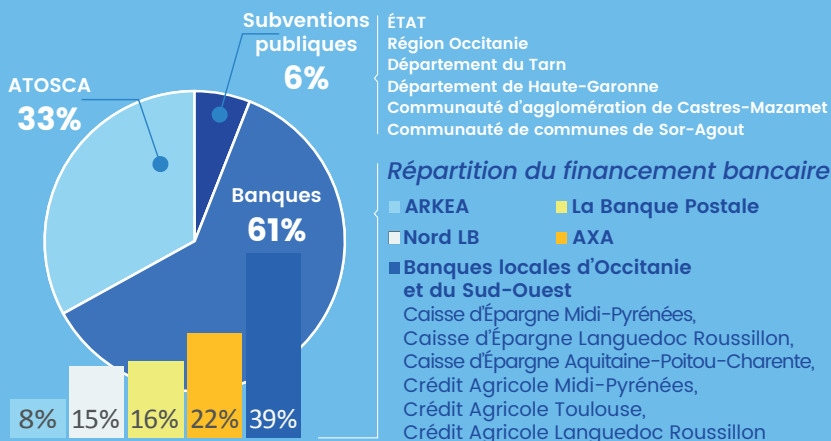
Le contrat de concession, approuvé par un décret publié le 22 avril 2022, a confié la construction et l'exploitation de l'A69 au concessionnaire ATOSCA pour une durée de 55 ans à partir de cette date.



+ Des engagements vertueux

Construire une autoroute respectueuse du territoire, des femmes, des hommes et de la biodiversité qui y vivent. Co-construire avec chacun, dans le dialogue, l'écoute et la transparence, une autoroute qui va connecter les territoires pour relier les Hommes.

Plan de financement :



La part de **subventions publiques est de 23 millions d'euros.**

Par ailleurs, le financement de l'A69 est largement **soutenu par les banques locales d'Occitanie et du Sud-Ouest** (près de 40 % du financement bancaire total).

+ Qui est ATOSCA ?

ATOSCA est une société de concession spécialement dédiée à cette autoroute. L'implantation du siège social de la concession ATOSCA à Puylaurens est un signe fort de la volonté d'être au plus proche du territoire et de ses acteurs. Elle est constituée par un groupe de partenaires qui partagent des valeurs et des engagements vertueux :

2

Partenaires industriels :

- NGE Concessions (25%)
- ASCENDI (15%)

2

Fonds d'infrastructures et énergies renouvelables long terme :

- QUAERO CAPITAL (30%)
- TIIC (30%)

+ Un homme de dialogue à l'écoute du territoire

La direction générale d'ATOSCA a été confiée à Martial GERLINGER. Ce diplômé de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées a dirigé plusieurs concessions similaires telles que celle de l'A150 entre Rouen et Le Havre, ainsi que celle de l'A88 entre Alençon et Caen. Homme de dialogue et d'écoute, Martial GERLINGER a une expérience de collaboration avec les collectivités locales et une connaissance de l'action publique territoriale. Il va poursuivre la concertation avec les acteurs du territoire et s'attachera à rencontrer et échanger avec toutes les parties prenantes de l'opération.



« C'est une fierté pour moi de porter cette opération de l'A69 avec les équipes d'ATOSCA. Le désenclavement de Castres, de Mazamet et leur bassin de vie, grâce à l'autoroute, est un projet attendu et stratégique pour le Tarn. Nous veillerons à construire une infrastructure innovante, respectueuse de l'environnement, au service de la population au quotidien. »



4

Un travail de longue date avec les acteurs du territoire tarnais

L'A69 est le fruit d'échanges avec les parties prenantes du territoire qui ont débuté en 2000. De nombreuses étapes de concertation ont eu lieu, toujours dans un climat constructif et respectueux.

• **Liaison autoroutière Castres-Toulouse (LACT) classée Grande Liaison d'Aménagement du Territoire** par le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT)

• **Débat public** (Oct. 2009 -> Janvier 2010)

• **LACT déclarée Axe prioritaire** par la commission « Mobilité 21 »

• **Enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)**

• **LACT Déclarée d'Utilité Publique (DUP)** par le ministère de la Transition écologique et solidaire

• **LACT classée Priorité Nationale** dans la Loi d'orientation des mobilités

ÉCHANGES AVEC LE TERRITOIRE : concertation publique, débat public, enquête publique, rencontres, réunions...



2003
18 DÉC.



2009



2013
JUN



2016



2018
19 JUIL.



2019
26 DÉC.



Les engagements de l'État depuis la DUP



Le décalage du diffuseur de Verfeil et de l'A69 afin de les éloigner de Verfeil et éviter d'impacter des terres agricoles.



La création d'un diffuseur supplémentaire sur le territoire des communes de Villeneuve-lès-Lavaur et Maurens-Scopont afin de connecter l'A69 à son secteur central.



La création du demi-diffuseur de Verfeil qui permettra aux usagers l'empruntant de circuler gratuitement sur 2 km.



La réalisation d'un barreau routier et d'aménagements visant à améliorer les conditions de sécurité dans la traversée des communes de Puylaurens et de Soual pour les usagers et les riverains.

Dans le cadre de son contrat, ATOSCA poursuit l'optimisation de l'autoroute



Les carrières temporaires de matériaux ne sont pas nécessaires grâce à la connaissance approfondie de la géologie des terrains et à la réutilisation des matériaux de chantier.



Les besoins fonciers de l'opération ont été réduits de 380 hectares de terres estimés avant la DUP à 300 hectares, soit **80 hectares de terres (dont 50 hectares agricoles) préservés.**



Les optimisations de tracés pour éviter les zones sensibles au maximum **permettent à ATOSCA de réduire d'un tiers les bâtiments** concernés par les acquisitions foncières du tracé autoroutier.

Plusieurs optimisations majeures ont été réalisées plus récemment par le concessionnaire afin de construire une liaison encore plus respectueuse de son environnement.

Les réunions de rencontre et de dialogue se poursuivent

avec les élus, les chambres institutionnelles (notamment la Chambre d'Agriculture), les entreprises et plus largement les riverains concernés... Un opérateur foncier (SEGAT) a été mandaté pour négocier le rachat des bâtis concernés par l'opération.

5

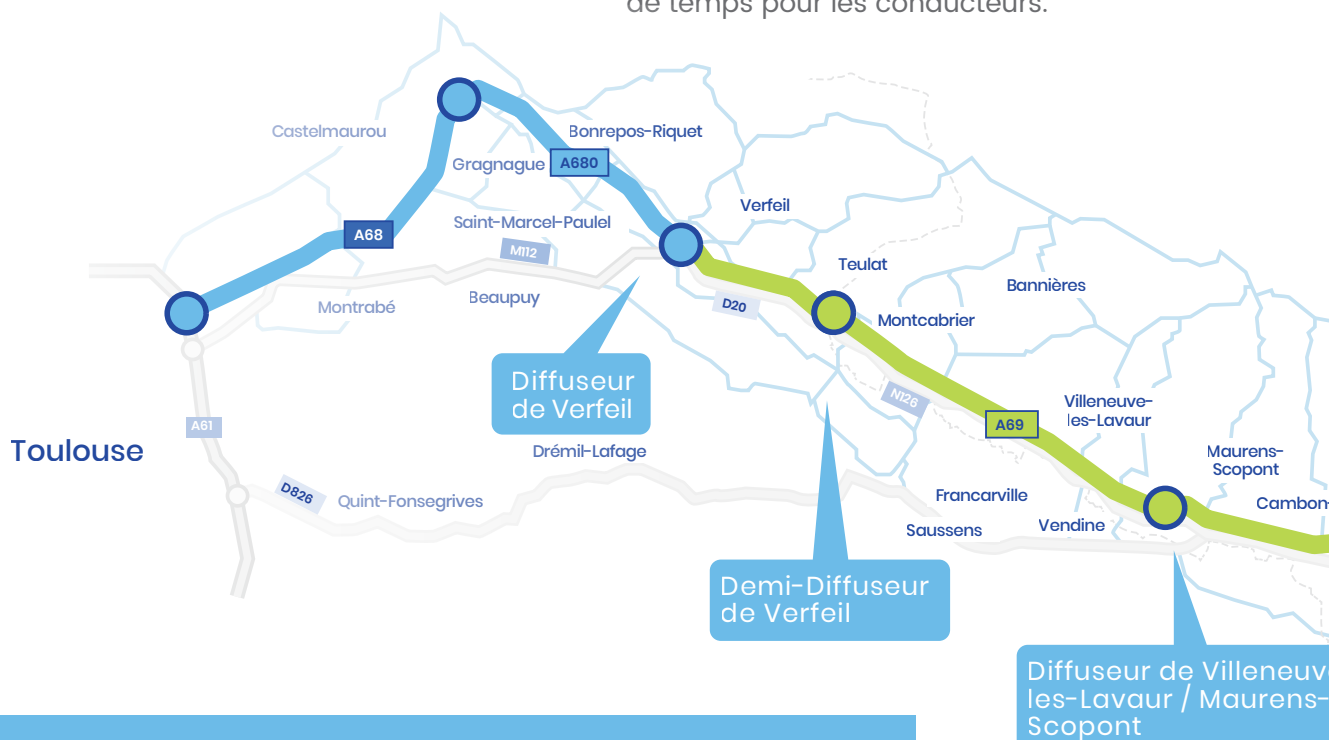
Une nouvelle génération d'autoroute

L'A69 est une autoroute du XXI^{ème} siècle. Conçue et réalisée avec des solutions de dernière génération (notamment le péage en Flux libre).

Elle répondra aux dernières normes les plus strictes sur les plans environnemental et climatique.

+ Une autoroute moderne

Le système en Flux libre évite la création de gares de péage grâce à l'installation de portiques permettant la détection et l'identification des véhicules sans réduire leur vitesse (grâce aux badges actuels ou à la lecture de plaques). C'est une façon de limiter les besoins en foncier et en matériaux, de réduire la production de CO₂, mais également un gage de confort, de simplicité et de gain de temps pour les conducteurs.



Le leader européen du péage Flux libre

ATOSCA compte le groupe ASCENDI parmi ses partenaires. ASCENDI est leader européen du système de péage Flux libre avec l'exploitation de 6 autoroutes concédées au Portugal (640 km d'autoroute en système de péage Flux libre).

Des mesures importantes pour protéger la biodiversité

Grâce à un inventaire faune/flore réalisé entre 2019 et 2020, le tracé de l'autoroute a été optimisé pour éviter 4 zones d'enjeux écologiques majeurs. Concrètement, 10 ouvrages supplémentaires seront construits et 11 ouvrages seront améliorés afin de limiter l'impact écologique de l'autoroute. 20 ouvrages dédiés à la grande faune et 56 passages petite faune seront installés. Ces révisions visent à assurer les continuités écologiques et préserver ainsi la faune. De même, des ouvrages hydrauliques importants garantiront qu'il n'y aura pas d'impact négatif sur les inondations.

+ Une autoroute respectueuse de l'environnement

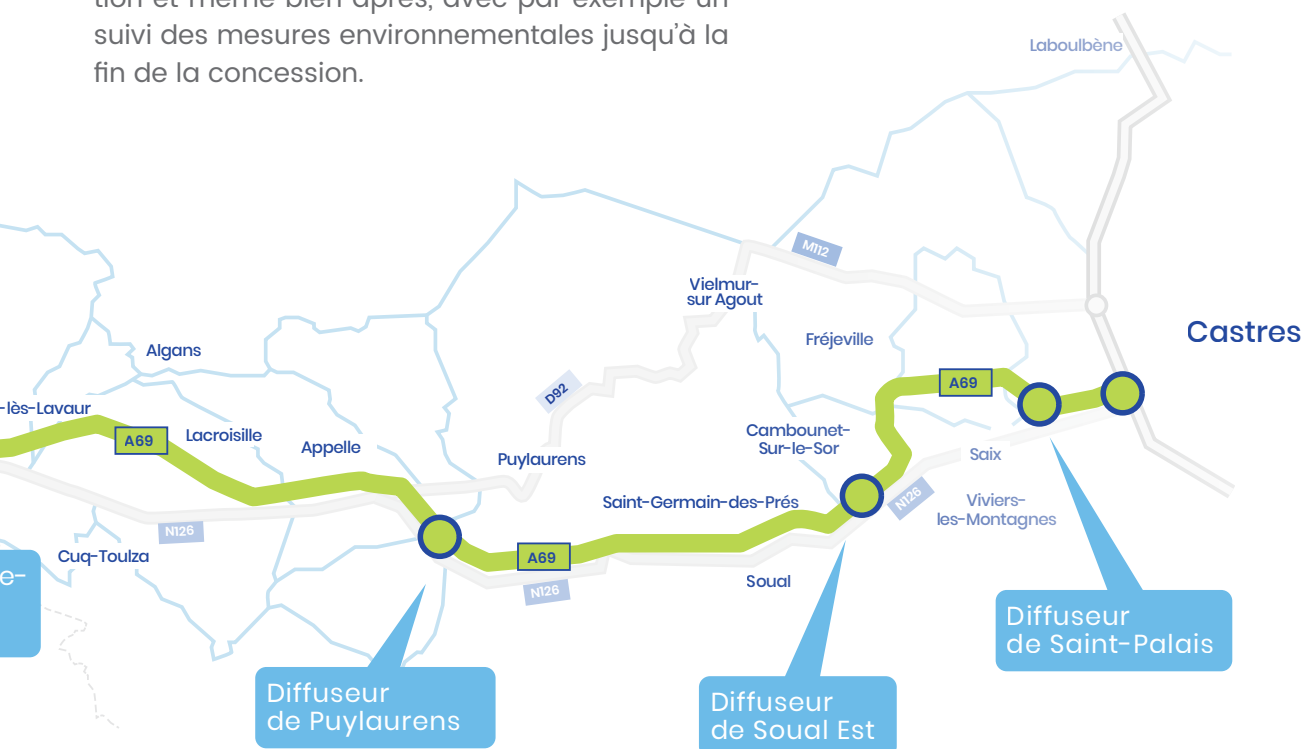
23% du coût de l'opération sont consacrés à la préservation de l'environnement.

La conception de l'A69 applique strictement les normes les plus récentes en matière de protection de la ressource en eau, de la préservation de la biodiversité, de la réglementation sur les volets bruit, qualité de l'air...

Les associations de protection de l'environnement seront associées tout au long de l'opération et même bien après, avec par exemple un suivi des mesures environnementales jusqu'à la fin de la concession.

+ Un chantier bas carbone

C'est une opération pour laquelle ATOSCA s'engage à mettre en œuvre ses dernières innovations en matière de diminution d'empreinte carbone : matériaux recyclés, matériaux bas carbone, limitation des approvisionnements extérieurs...



6

Une autoroute accessible

+ Un tarif qui sera juste

- Le **prix valeur 2021 du contrat de concession** d'un trajet complet pour un véhicule léger classique sera de **6,77 € TTC**, un tarif qui, ramené au kilomètre parcouru, se situe dans la fourchette basse des prix pratiqués par l'ensemble des concessionnaires autoroutiers récents en France.
- Première en France, ATOSCA s'est engagée, dans son contrat avec l'État, à offrir **20 % de réduction aux conducteurs circulant en véhicules à très faible émission**, pour tous les trajets effectués sur l'A69.
- **Des réductions importantes de 30 à 70 % seront proposées aux usagers fréquents.**
- La réduction forfaitaire de 20 % pour les véhicules électriques est cumulative avec les abonnements, ce qui fait que la **réduction pour un véhicule électrique peut aller jusqu'à 76 %.**
- Concrètement, un automobiliste qui effectuera un trajet domicile travail tous les jours ouvrés bénéficiera d'un tarif **de 4,06 € TTC pour un véhicule classique et de 2,71 € TTC pour un véhicule électrique.**



+ L'écomobilité favorisée

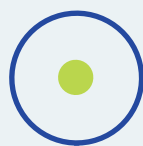
L'A69 sera la première autoroute d'Occitanie à Flux libre résolument engagée pour la transition énergétique. La création de 2 parkings de covoiturage et de 2 aires de repos équipées de 16 points de recharge électrique au total, contribue à lutter contre l'autosolisme tout en promouvant les véhicules à faible émission de gaz à effet de serre.

La promotion de l'écomobilité interviendra également par la politique tarifaire très favorable (voir ci-contre), directement dans le prix d'usage de l'autoroute.

Prix TTC véhicule léger pour 1 trajet A69 complet	Prix de base TTC	Prix TTC avec abonnement pour 2 déplacements par jour tous les jours ouvrés
Véhicule électrique	5,42 €	2,71€
Véhicule normal	6,77 €	4,06 €

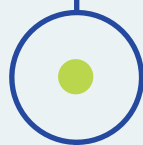
7

Le calendrier



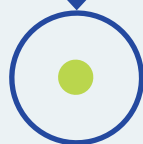
2022

- Aménagement foncier pour compenser l'impact sur le milieu agricole : enquêtes publiques
- Enquête publique sur dossier d'autorisation environnementale
- Acquisitions foncières
- Sondages de diagnostic archéologique (INRAP)



2023

Lancement de la construction



2025

Mise en service





Les chiffres clés

20 | communes sur le tracé du projet

Algans, Appelle, Bannières, Cambon-lès-Lavaur, Cambounet-sur-le-Sor, Castres, Cuq-Toulza, Francarville, Lacroisille, Maurens-Scopont, Montcabrier, Puylaurens, Saint-Germain-des-Prés, Saix, Soual, Teulat, Vendine, Verfeil, Villeneuve-lès-Lavaur, Vivier-lès-Montagnes

1 000 | emplois créés en priorité au service des habitants de proximité

50 M€ | de travaux réservés aux entreprises locales

23% | de l'investissement total consacrés à la préservation de l'environnement

200 | ouvrages d'art pour assurer la transparence de l'autoroute et ses annexes :

- 34 ponts routiers et agricoles
- 1 pont ferroviaire
- 67 ouvrages hydrauliques et faune
- 56 passages petite faune
- 20 passages grande faune
- 1 viaduc pour éviter la zone Natura 2000 de l'Agout
- 1 viaduc pour franchir la vallée du Sor
- 20 ouvrages de transparence sous les rétablissements

4 | portiques en Flux libre pour le péage

3 ans | de travaux

2025 mise en service

53 km | dont 44 km de tracé neuf et 9 km de section réaménagés

4 | diffuseurs complets et ½ diffuseur pour connecter le territoire et la population à l'autoroute

2 | aires de repos (une dans chaque sens)

2 | aires de covoiturage avec points de recharge pour véhicules électriques

16 | points de recharge pour véhicules électriques

8 km | de protections acoustiques

35 | bassins pour protéger la ressource en eau

1 | centre d'intervention et d'entretien, siège de la Concession ATOSCA, basé à Puylaurens



M. MARK STOUFS
Directeur Technique du Groupement
Construction
ATOSCA

M. [Name]
[Title]
[Organization]

M. [Name]
[Title]
[Organization]

M. [Name]
[Title]
[Organization]

M. [Name]
[Title]
[Organization]

M. [Name]
[Title]
[Organization]

M. [Name]
[Title]
[Organization]

M. [Name]
[Title]
[Organization]

M. [Name]
[Title]
[Organization]